

---

# SUR LA NOTION D'ARBITRARITE ET DU SYMBOLISME PHONETIQUE EN LINGUISTIQUE

Dr. Chaftar Mokhtar  
Université El Fateh

## ARBITRARITE ET CONVENTIONS

L'arbitrarité de la liaison entre expression et contenu est une caractéristique que partagent toutes les langues humaines qui traduit leurs aspects universels et leurs spécificités.

Le signe linguistique est arbitraire : la signification « femme », par exemple, est mise en relation, en français, avec la séquence de phonèmes /fam/ ; en d'autres termes, il existe une association du signifié « femme » et du signifiant /fam/. Si on s'interroge sur les raisons qui font que c'est précisément ce signifié et ce signifiant qui se trouvent liés, on n'en trouve aucune à l'intérieur de la langue elle-même : cette relation n'est pas naturelle, elle n'est pas motivée, elle échappe à la logique ; rien dans les caractéristiques du concept « femme » ne détermine son association avec la séquence de phonèmes /fam/ ; rien dans le signifiant /fam/ ne permet de préciser qu'il est lié au signifié « femme ».

La seule raison qui fait que « femme » et /fam/ sont unis est à chercher à l'extérieur du langage, dans les pratiques de la communauté linguistique : dans toutes les langues humaines, la liaison signifié-signifiant est arbitraire, mais elle est socialisée ; elle nous est imposé comme telle par notre communauté ; si nous souhaitons communiquer avec cette communauté, il faut que nous adoptions ses conventions et ce qui vaut pour les unités de première articulation vaut aussi pour leurs combinaisons.

C'est en vain par exemple qu'on se demandera pourquoi le français, l'anglais et l'arabe placent l'article défini devant le nom, alors que le bulgare, l'albanais et le roumain le postposent ; pourquoi le français adoptent l'ordre sujet-verbe-objet quand l'objet comporte un

substantif (je vois le chat) et l'ordre sujet-objet-verbe quand il s'agit d'un pronom (je vois le chat), que l'on mettra toutefois après le verbe à l'impératif affirmatif (prends-le) ; pourquoi l'adjectif s'accorde avec le substantif qu'il accompagne, ici et pas là ; pourquoi il y a parfois accord du verbe avec le sujet et parfois non, etc.

Si même la psycholinguistique parvient à mettre en évidence que certains encodages des significations sont plus facilement effectués que d'autres, ou qu'ils sont plus aisément décodables, il n'en reste pas moins que la relation, entre les significations et la manière dont elles sont exprimées, ne peut s'expliquer que par la convention, car rien, dans les caractéristiques ni des significations, ni des moyens d'expression, ne justifie pourquoi ils sont ainsi associés.

## **DOMAINES OU L'ARBITRAIRE NE REGNE PAS TOTALEMENT**

On est en droit de penser toutefois que certaines unités échappent, au moins partiellement, à l'arbitraire. On retiendra ici deux des cas qui ont été invoqués pour restreindre la portée de la notion :

- 1. Les onomatopées**
- 2. Le symbolisme phonétique**

### **1. Les onomatopées**

Dans des unités telles que / gluglu /, ou / tiktak /, le signifié est, comme le signifiant, une séquence phonique. Si on nous demande de deviner à quel cri d'animal réfère le signifiant /mug / dans une langue X, notre première hypothèse exclura sûrement que ce puisse être le cri du coq, mais nous orientera peut-être vers les vaches ; si on nous proposait en revanche l'onomatopée / hohohila /, nous penserions sans

doute plus volontiers au coq, et certainement pas au chat. Ceci indique qu'on entre ici dans un domaine où l'arbitraire ne règne pas totalement.

Si on regarde à quel signifiant le cri du coq est associé dans différentes langues, on a par exemple :

/ kɔkɔriko /	en français
/ kikiriki /	en allemand
/ kukureku /	en polonais
/ kɔkɔkɛkkɔ : /	en japonais
et / wuwutin /	en chinois

On constate que, malgré les différences, un certain nombre d'éléments sont communs à ces signifiants : on un minimum de trois syllabes et certaines de ces syllabes sont répétées ; cela tient assurément à ce que le signifié, le cri du coq, est une succession bien rythmée de trois, quatre ou cinq cris successifs, dont certains sont fort semblables. Le fait que le signifiant retienne certaines caractéristiques du signifié échappe effectivement à l'arbitraire.

Mais on constate aussi des différences en fonction des langues, preuve qu'on a affaire à un encodage, avec aussi une part d'arbitraire.

Il est clair en tout état de cause, que les onomatopées sont en nombres fort restreint dans l'ensemble d'une langue, et qu'elles constituent un phénomène bien trop marginal pour que la notion d'arbitraire soit mise en difficulté d'une façon pus générale.

## 2. le symbolisme phonétique

On a par ailleurs tenté d'établir qu'il y avait une liaison entre certains phonèmes et, sinon en contenu précis, du moins une certaine orientation sémantique générale. La question s'est posée dans deux cadres distincts, à l'intérieur des langues existantes d'une part, dans des langues fictives d'autres part.

- a- Dans le premier cas, on s'interroge sur la possibilité que telle langue associe régulièrement certains phonèmes et certains aspects des signifiés.

Ainsi, on a fait valoir qu'en français notamment, la séquence / fl / est utilisée dans des unités qui désignent des objets non rigides, non figés. On avance à l'appui de la thèse des mots comme / flam /, / floev /, / flqid /, / sufl /, / flak /, etc.

A cette première série s'oppose toutefois une deuxième, où on a / fl / dans le signifiant, mais où on retrouve pas dans le signifié l'orientation sémantique prédite ( / flik /, / flamā /, / flɛʃ /, / floerɛ /, / reflɛks /, / flɔrɛ /, / mufl /, /myfl/ etc. ), et une troisième, où le signifié est bien quelque chose de non rigide, de figé, mais où le signifiant est construit sur d'autres phonèmes que / fl / : ( / rɥiso /, / rivjɛr /, / likid /, / bwaso /, / vā /, etc. )

On fait valoir également qu'en arabe la séquence / n / est utilisée dans des unités qui désignent des sentiments de tristesse, de souffrance. On cite souvent les mots suivants / anna /, / anin / qui signifient respectivement gémir et gémissement du à un chagrin ou à une souffrance. Mais les contres exemples sont abondants comme le cas du français.

Dans le deuxième cas, les données sont recueillies dans des situations expérimentales, où on veille à présenter aux sujets un matériel linguistique qui n'appartienne pas aux langues qu'ils connaissent. Ainsi, lorsqu'on présente le couple de signifiants / til / et / tal / à de sujets, qu'on leur précise que ses séquences désignent

toutes deux des tables, mais de

tailles différentes, une très grosse majorité des sujets associent / til / à une petite table et / tal / à une grande.

Dans une expérience plus élaborée de Kohler ( 1947), on soumet aux sujets deux dessins : un anguleux et un autre en courbe, et on leur demande lequel ils désignent par le signifiant / takete / et lequel par le signifiant / maluma / :

Les résultats indiquent très clairement que les sujets utilisent majoritairement / takete / pour le dessin anguleux et / maluma / pour le dessin en courbe.

De telles expériences prouvent assurément l'existence d'un symbolisme phonétique dans ce deuxième cas : on se gardera ce pendant à ne en inférer de conclusion concernant le cas examiné précédemment.

En fait, ce type d'argumentation, qu'on soit en faveur de la thèse de l'existence d'un symbolisme phonétique dans les langues, ou qu'on la conteste, pêche en ce qu'on n'aligne que quelques exemples là où la conviction ne pourrait être emportée que devant des inventaires systématiques et rigoureux. La synthèse des quelques travaux qui se sont astreints à de tels inventaires aboutit à des données assez largement lacunaires et dans l'ensemble peu concluantes.

## BIBLIOGRAPHIE

Benveniste, E., 1966 Problèmes de linguistique générale.

Paris, Gallimard

Bohas, G. ; Guillaume, J.P ; Kouloughli, D.E., 1990

The Arabic Linguistic Tradition, London

Comrie , B., 1991. On the importance of Arabic to general linguistic theory

Frleisch, H. , 1979. Traité de philologie arabe, Dar El Machreq. V. I, II.

